

Arsene conseille le groupe Hammerson dans le cadre de la cession d'Italie Deux et d'Italik auprès d'Ingka Centres

Notamment conseillé par Arsene, le groupe Hammerson, société d'investissement, de développement et de gestion immobilière, a annoncé la cession complète à Ingka Centres, société de gestion immobilière, de 25 % de ses parts du centre commercial Italie Deux (Paris 13ème) ainsi que 100 % de son extension Italik. Cet actif de 62 000 mètres carrés a été cédé pour 164 millions d'euros.

Ce retrait marque la volonté d'Hammerson de progresser vers une simplification de son portefeuille d'actifs. Les recettes de cette transaction vont permettre à la société de renforcer son bilan et de réduire sa dette nette.

Arsene a conseillé le groupe Hammerson sur les aspects fiscaux de l'opération. L'équipe était composée de **François Lugand** (Associé), **Pierre Lucas** (Manager), **Alice Bouchaudy** et **Farah El Hamdaoui** (Collaboratrices)

3

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 25 associés parmi les 160 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media: Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – <u>cpa@enderby.fr</u> Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – <u>sre@enderby.fr</u>

